



LES DOCTEURS DIPLOMES
PAR L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

CONDITIONS DE THESE
ET
DEVENIR PROFESSIONNEL

PROMOTIONS 2002 -2005

Cathy Perret (CIPE) - Lucile Chalumeau (ODE)

**Réalisation des enquêtes auprès des docteurs de l'uB :
Adeline Simonin – Emilien Clonan**

Octobre 2007

CIPE - CENTRE D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION
(CENTER FOR INNOVATIVE PEDAGOGY AND EVALUATION)
Université de Bourgogne (University of Burgundy)
Pôle AAFE - Bureau 101B (2^e étage)
Esplanade Erasme - BP 26513 - F - 21065 Dijon cedex
Tél : + 33 (0)3 80 39 36 57 - Fax : + 33 (0)3 80 39 54 79

OBSERVATOIRE DE L'ÉTUDIANT – ODE
Université de Bourgogne – Maison de l'Université
Esplanade Erasme – BP 27877 – 21078 DIJON Cedex
Tel : 03 80 39 52 78

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. QUI SONT LES DOCTEURS DIPLOMES PAR L'UB ?	4
<i>I.1. Les docteurs de l'uB ayant soutenu leur thèse entre janvier 2002 et septembre 2005</i>	4
<i>I.2. Qui sont les étudiants ayant répondu aux différentes enquêtes de devenir professionnel de l'uB ?</i>	5
II QUELLES SONT LES CONDITIONS DE THESE DES DOCTEURS DIPLOMES PAR L'UB ?	6
<i>II. 1. Le parcours pré-doctoral</i>	6
<i>II. 2. Les financements de thèse</i>	6
<i>II. 3. Lieux de réalisation de la thèse</i>	8
<i>II. 4. Enseigner durant le doctorat</i>	10
<i>II. 5. La production scientifique durant le doctorat</i>	10
III. QUEL DEVENIR PROFESSIONNEL POUR LES DOCTEURS DE L'UB?	12
<i>III. 1. Immédiatement après la thèse</i>	12
<i>III. 2. Situation professionnelle des docteurs de l'uB trois ans après leur soutenance</i> ...	14
<i>III. 3. Parcours durant les premières années après l'obtention du Doctorat</i>	21
IV. QUELLE EVALUATION DE LA FORMATION DOCTORALE PAR LES DOCTEURS APRES LA SOUTENANCE DE LEUR THESE ?	23
<i>IV.1. Regards sur la formation doctorale trois ans après la soutenance de la thèse</i>	23
<i>IV.2. Entreprendre des études doctorales : quels points de vue trois ans après la soutenance de la thèse ?</i>	24
<i>IV.3. Un point de vue sur les actions de la mission doctorale</i>	26

INTRODUCTION

Depuis 2000, l'université de Bourgogne réalise de manière régulière des études et enquêtes sur ses doctorants et le devenir de ses docteurs, dont les principaux résultats sont disponibles sur le site de l'université (cf.<http://www.u-bourgogne.fr/ODE/>). Au-delà d'un questionnaire relatif au devenir professionnel des docteurs, tel qu'il est régulièrement demandé par le ministère de l'Education nationale, les enquêtes réalisées par le CIPE en collaboration avec l'ODE portent également sur d'autres dimensions : conditions de thèse et opinions sur les conditions d'encadrement. Les motivations des docteurs à l'entrée en thèse comme leur parcours de formation sont également connus. L'étude présentée concerne les étudiants ayant soutenu leur thèse de janvier 2002 à septembre 2005. Elle permet de renouveler une étude réalisée en 2000 au sein de l'uB.

Ce document répond à quatre questions :

- 1) Qui sont les docteurs diplômés par l'uB ?
- 2) Quelles sont les conditions de thèse de ces docteurs ?
- 3) Quel devenir professionnel pour les docteurs de l'uB après la soutenance de la thèse ?
- 4) Quelle évaluation de la formation doctorale par les docteurs après la soutenance de leur thèse ?

Encadré 1 : Enquêtes sur les conditions de thèse et le devenir professionnel des docteurs de l'uB

A la demande de la Direction de la Recherche du ministère de l'Education nationale, l'université de Bourgogne réalise annuellement une enquête sur le devenir des docteurs diplômés et leurs conditions de thèse. La réalisation de ces enquêtes a été confiée au Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation qui travaille en étroite collaboration avec l'Observatoire de l'Etudiant. Ces enquêtes sont menées en respectant les dispositions prévues par la CNIL : l'accès aux informations nominatives est ainsi exclu pour quiconque en ferait la demande.

Les enquêtes annuelles d'insertion sont réalisées au deuxième trimestre. L'étude présentée concerne les docteurs ayant soutenu leur thèse de janvier 2002 à septembre 2005, soit 458 docteurs de l'uB. Elle s'appuie sur trois séries d'enquêtes (cf. annexe 1) :

- une enquête réalisée en 2005 pour les promotions 2002 et 2003 (années civiles) ;
- une enquête réalisée en 2006 pour la promotion 2004 (année civile) ;
- une enquête réalisée en 2007 pour la promotion 2004-05 (année universitaire).

Les enquêtes par voie postale, téléphonique et courriel ont permis d'obtenir un taux de réponse brut moyen pour les différentes promotions de 49%. Le nombre de docteurs contactés s'est accru entre les différentes vagues d'enquêtes (le taux de réponse net est passé de 46 à 81%). Signalons que la relative faiblesse du taux de réponse brut est en partie liée aux difficultés de recherche des coordonnées personnelles ou professionnelles des anciens étudiants de l'uB, malgré l'aide apportée par les différentes écoles doctorales de l'établissement et les directeurs de thèse. La collaboration des écoles doctorales et des directeurs de thèse est essentielle : elle doit permettre d'accroître l'efficacité de la collecte d'information. Mais elle demeure encore très différente d'une école à une autre. Au final, 227 docteurs ont répondu aux différentes vagues d'enquêtes de l'uB.

Concernant le devenir des docteurs, les informations collectées permettent de connaître de manière précise le parcours professionnel des docteurs (profession, statut, salaire, établissement, post-doc, demande de qualification au CNU, etc.), puisque l'enquête réalisée s'inspire des celles menées par le Céreq sur le devenir professionnel des docteurs (cf. Bref n°202 du Céreq) dans le cadre d'un partenariat entre l'université de Bourgogne et le Céreq. Concernant les conditions de thèse, sont connus les modes de financements de thèse, les charges de cours, les lieux de réalisation de la thèse, les partenariats avec les entreprises, les séjours à l'étranger, les formations suivies et les publications. Les docteurs ont donné leur avis sur les conditions d'accueil et d'encadrement au sein de l'établissement. Enfin, sont connus les motivations pour entrer en thèse, comme les parcours antérieurs de formation des docteurs.

I. QUI SONT LES DOCTEURS DIPLOMES PAR L'UB ?

I.1. Les docteurs de l'uB ayant soutenu leur thèse entre janvier 2002 et septembre 2005

De janvier 2002 à septembre 2005, 458 thèses ont été soutenues à l'uB dans les différentes filières de l'établissement. Le nombre de doctorats délivrés est très variable selon les six grands domaines de formation et de recherche de l'uB (cf. tab.1). Le plus grand nombre de titres de docteur a été délivré dans le domaine Sciences –Technologie – Santé avec 285 diplômés. Vient ensuite le domaine des Sciences Humaines et Sociales avec 59 docteurs. Les autres domaines de formation et de recherche de l'uB comptent moins de 40 docteurs entre 2002 et 2005.

Tableau 1. Les thèses soutenues à l'uB entre janvier 2002 et octobre 2005.

	Nombre de doctorats	% d'hommes	% de femmes	% d'étudiants de nationalité étrangère	Age médian lors de la soutenance
Droit - Administration	37	32%	68%	30%	31
Economie - Gestion	24	75%	25%	25%	31
Lettres - Langues - Culture	28	61%	39%	32%	35,5
Sciences - Technologies - Santé	284	66%	34%	21%	29
Sciences Humaines et Sociales	59	39%	61%	15%	32
Sport et Activités Physiques	12	67%	33%	25%	28,5
Non connu	14	71%	29%	29%	
Ensemble	458	60%	40%	22%	30

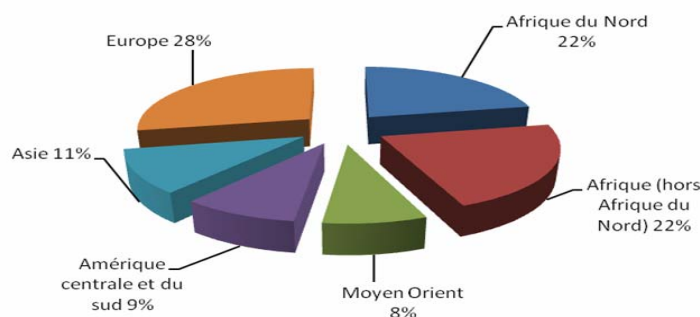
Sources : Bo-apogée / Données du service de la recherche de l'uB

Parmi les docteurs diplômés durant cette période, on compte 60% d'hommes et 40% de femmes (cf. tab.1). La part des femmes est plus importante dans deux domaines : Droit - Administration (68% de femmes) et Sciences Humaines et Sociales (61% de femmes).

Les docteurs de l'uB ont, en moyenne, soutenu leurs travaux de recherche à 30 ans (âge médian). Il existe toutefois des différences marquées selon les domaines. La moitié des docteurs obtient son doctorat avant 28,5 ans en Sport et Activités Sportives et 29 ans en Sciences –Technologie – Santé contre 35,5 ans en Lettres - Langues et Culture.

De janvier 2002 à septembre 2005, 22% des thèses ont été présentées par des étudiants de nationalité étrangère. La proportion de thèses présentées par des étrangers est relativement semblable d'un domaine à l'autre (cf. tab.1). Ces docteurs sont principalement originaires de 3 zones géographiques : l'Europe, l'Afrique du nord et le reste de l'Afrique (cf. graph.1).

Graphique 1. Origine géographique des étudiants étrangers ayant soutenu leur thèse à l'uB



I.2. Qui sont les étudiants ayant répondu aux différentes enquêtes de devenir professionnel de l'uB ?

227 docteurs ont répondu aux différentes vagues d'enquêtes (cf. encadré 1), soit plus de 49% des diplômés de doctorat de l'uB. L'analyse de la représentativité des différentes enquêtes menées auprès des docteurs diplômés entre janvier 2002 et septembre 2005 par l'uB a été réalisée en prenant en compte les domaines de formation et de recherche, le sexe, la nationalité, l'âge à la date de la soutenance, et l'année d'obtention du titre de docteur (les différentes promotions)¹. Cette analyse fait ressortir un biais majeur : une sous représentation des docteurs de nationalité étrangère. En effet, ils représentent environ un quart des effectifs des docteurs de l'uB mais ne représentent que 11% des répondants à l'enquête. Ce biais est lié aux difficultés de localisation des étudiants étrangers ayant quitté le territoire national à l'issue de leur thèse.

Avertissement

Compte tenu de cette situation, les résultats présentés dans la suite de ce document ne concernent que les docteurs de nationalité française (soit 202 diplômés de doctorat).

¹ Des tests statistiques de comparaison de moyenne et de proportion ont été réalisés pour tester la significativité de la représentativité de la population répondante.

II QUELLES SONT LES CONDITIONS DE THESE DES DOCTEURS DIPLOMES PAR L'uB ?

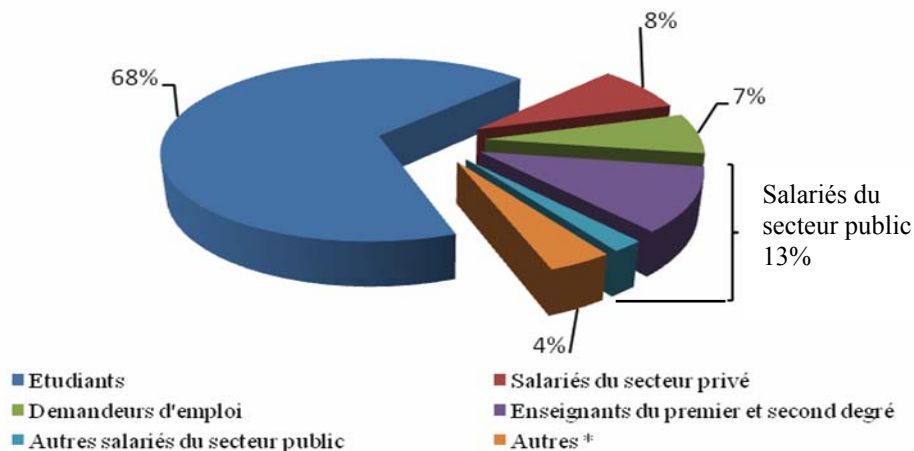
L'enquête a permis de connaître les conditions de thèse des docteurs ayant soutenu entre janvier 2002 et septembre 2005. Plusieurs aspects sont ainsi présentés : le parcours pré-doctoral des docteurs, leurs financements de thèse et les lieux de réalisation de leurs travaux de recherche, ainsi que leurs activités d'enseignement et leur production scientifique.

II. 1. Le parcours pré-doctoral

Lors de leur inscription en thèse, tous les docteurs de l'uB étaient titulaires d'un DEA/Master 2 Recherche. Parmi ces derniers, on compte notamment 14 titulaires d'un titre d'ingénieur et six médecins et pharmaciens.

Environ sept docteurs sur dix étaient en étude l'année précédant leur inscription en thèse (68% exactement). Tous les docteurs n'étaient pas étudiants lorsqu'ils se sont inscrits en thèse à l'uB : 21% des inscrits étaient salariés. Parmi ces derniers, on compte une très forte majorité de salariés du secteur public (13% des docteurs diplômés par l'uB, soit 26 personnes) et en fait essentiellement des enseignants du premier et du second degrés (cf. graph.2).

Graphique 2. Situation professionnelle au moment de l'inscription en thèse



*Autres : essentiellement des doctorants ayant effectué leur Service National

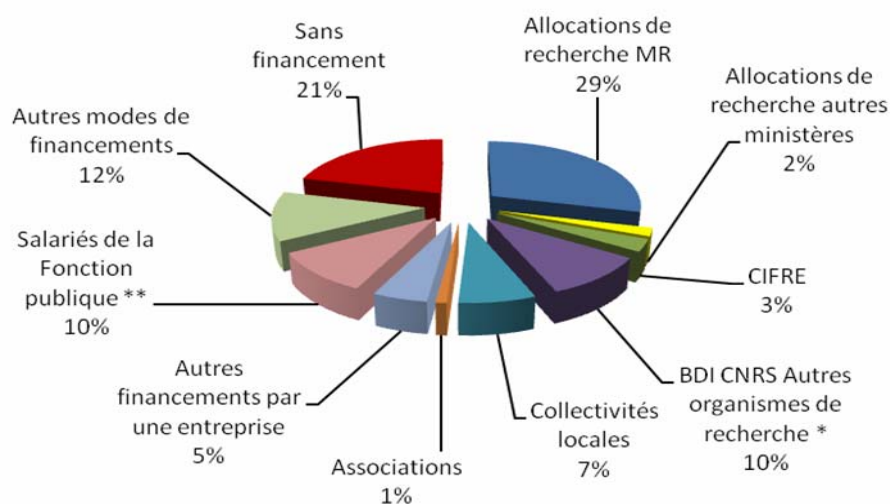
II. 2. Les financements de thèse

Plus de huit docteurs sur dix ont bénéficié d'un financement de thèse² : seuls 21% des docteurs ont réalisé leur thèse sans aucun financement, soit 41 docteurs sur 202 diplômés. Environ trois docteurs sur dix ont bénéficié d'une allocation de recherche de type MR ou d'un autre ministère. 10% avaient obtenu un financement provenant d'un grand organisme de recherche public (BDI CNRS, bourses INSERM ou INRIA etc.). En outre, 8% avait un

² Il s'agit du financement principal déclaré par les docteurs.

financement de thèse provenant d'une entreprise (CIFRE ou autre) et 7% étaient principalement soutenus par une collectivité locale. Signalons que 10% étaient des salariés de la Fonction publique (PRAG, ATER, autres enseignants et fonctionnaires) (cf. graph. 3).

Graphique 3. Le financement principal de la thèse :



*INSERM, INRIA, INRA ...

**PRAG, autres enseignants, fonctionnaires, ATER

Le financement des études doctorales est marqué par des différences importantes suivant les domaines scientifiques (cf. tab. 2) :

- la proportion d'étudiants sans financement est plus faible en Sciences – Technologie – Santé (13% contre 35% dans les autres domaines) ;
- la proportion de docteurs ayant bénéficié d'une allocation de recherche du ministère de la recherche est plus importante en Sciences -Technologie – Santé (34% des docteurs du secteur perçoivent une allocation de recherche MR contre 22% des docteurs des autres domaines) ;
- les docteurs dont le principal financement est un salaire de la Fonction publique (PRAG, ATER, autres enseignants et fonctionnaires) sont proportionnellement moins nombreux en Sciences – Technologie – Santé (5% contre 17% dans les autres domaines).

Tableau 2. Le principal financement des thèses soutenues par les docteurs de l'uB selon les domaines

	Sciences - Technologies - Santé"	Autres domaines	Ensemble
Allocations de recherche MR	34%	22%	29%
Allocations de recherche autres ministères	3%	0%	2%
CIFRE	5%	0%	3%
BDI CNRS Autres organismes de recherche (INSERM, INRIA, INRA, etc.)	14%	5%	10%
Collectivités locales	8%	5%	7%
Associations	2%	0%	1%
Autres financements par une entreprise	6%	3%	5%
Salariés de la Fonction publique (PRAG, ATER, autres enseignants et fonctionnaires)	5%	17%	10%
Autres modes de financements	10%	13%	12%
Sans financement	13%	35%	21%
Ensemble	100%	100%	100%

II. 3. Lieux de réalisation de la thèse

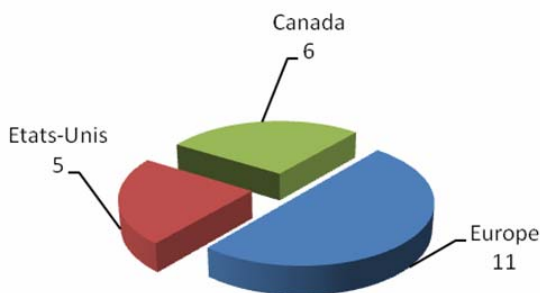
Cette section présente les différents lieux de réalisation de la thèse : sont tout d'abord évoqués les séjours à l'étranger, puis les périodes passées en entreprise durant la formation doctorale et enfin les diverses structures fréquentées par les docteurs pour effectuer leurs recherches pendant leur thèse.

- *Faire un séjour à l'étranger durant la formation doctorale*

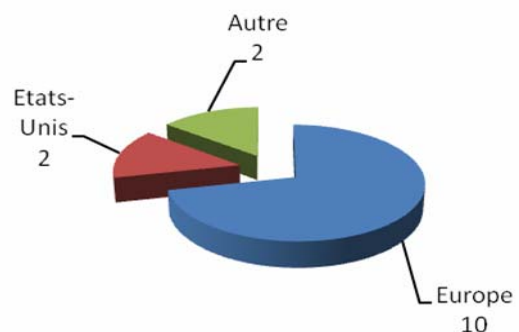
Bien que seules 12 thèses aient été réalisées en cotutelle (soit 6%), une quarantaine de docteurs a effectué au moins un séjour à l'étranger (18%). La proportion de docteurs passant une partie de leurs années de thèse à l'étranger est équivalente selon les domaines (18%). Compte tenu de la structure de la population des docteurs de l'uB, dans 6 cas sur dix, les séjours durant le doctorat sont ainsi le fait de docteurs en Sciences – Technologie – Santé : les docteurs en Sciences sont ainsi plus nombreux (22 personnes) à avoir effectué un séjour à l'étranger durant leurs années de thèse (14 personnes dans les autres disciplines).

La durée de ces séjours à l'étranger est très variable mais en général plutôt de courte durée : la moitié des jeunes a effectué un séjour de moins de six mois, 13 docteurs ont séjourné à l'étranger entre six mois et un an, et 5 docteurs sont restés plus d'un an à l'étranger durant leurs études doctorales.

Graphique 4. Destination du séjour à l'étranger (durant la préparation du doctorat) pour les docteurs en Sciences Technologie Santé (effectifs)



Graphique 5. Destination du séjour à l'étranger (durant la préparation du doctorat) pour les docteurs des autres domaines (effectifs)



Durant la thèse, les séjours à l'étranger sont plutôt effectués en Europe, avec une prédominance pour l'Allemagne et le Royaume-Uni pour les docteurs de Sciences – Technologie – Santé et pour l'Italie pour les docteurs des autres domaines. Les docteurs en Sciences – Technologie – Santé sont proportionnellement plus nombreux à avoir effectué leur séjour en Amérique du Nord que les docteurs des autres domaines (cf. graph.4 et 5).

- *Passer des périodes en entreprise durant la formation doctorale*

Durant la réalisation de leur thèse, une trentaine de docteurs a passé une ou plusieurs périodes en entreprise. Les docteurs en Sciences – Technologie – Santé sont plus nombreux (25 personnes) à avoir effectué une période en entreprise que les docteurs des autres disciplines (4 personnes dans les autres disciplines).

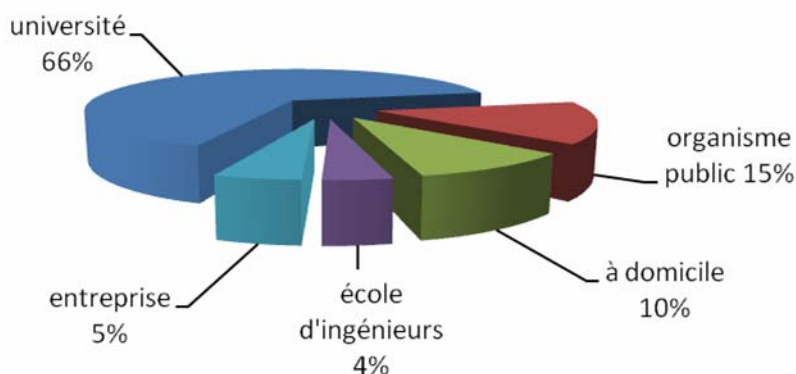
Pour la majorité d'entre eux, ce temps passé en entreprise était au minimum d'une année. Ceci est à mettre en lien avec le fait que ces docteurs ont été financés durant leur thèse par une bourse associant une entreprise (bourse « Région-Entreprise », bourses CIFRE, etc.). Un tiers a effectué une courte période en entreprise (inférieure à deux mois).

A l'issue de ce passage en entreprise durant la formation doctorale, un tiers des personnes déclarent avoir été embauchées par l'une des entreprises dans lesquelles elles ont passé une partie de leur période de doctorat.

- *Le lieu principal de réalisation des travaux de recherche des docteurs*

D'après l'enquête, deux tiers des docteurs ont effectué l'essentiel de leurs recherches de thèse au sein de l'Université (cf. graph.6). Le travail de thèse à domicile est plus fréquent dans les disciplines ne relevant pas de Sciences – Technologie – Santé (un quart des docteurs). Il concerne également plus souvent les docteurs n'ayant pas bénéficié d'un financement de thèse (28%). Une dizaine de docteurs a principalement réalisé ses travaux de recherche en entreprise (5%).

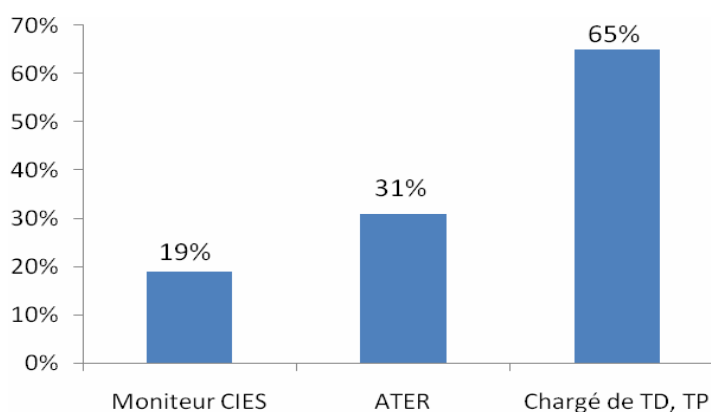
Graphique 6. Lieu principal des recherches durant la thèse



II. 4. Enseigner durant le doctorat

Près des deux tiers des docteurs de l'uB ont enseigné durant leurs années de thèse que ce soit comme moniteurs, ATER ou chargés de TD et/ou TP (cf. graph.7). Il n'y a pas de différence notable selon les grands domaines de formation.

Graphique 7. Les docteurs et l'enseignement durant la formation doctorale



Remarque: les docteurs durant leurs années de thèse peuvent être passés d'un statut à un autre, ce qui explique qu'ils peuvent avoir exercé successivement plusieurs fonctions

II. 5. La production scientifique durant le doctorat

Afin de mieux apprécier la production scientifique des docteurs durant leur formation doctorale, la durée des thèses à l'uB est présentée dans la première partie de cette section. La seconde partie de cette section est consacrée aux publications des docteurs dans des revues à comité de lecture.

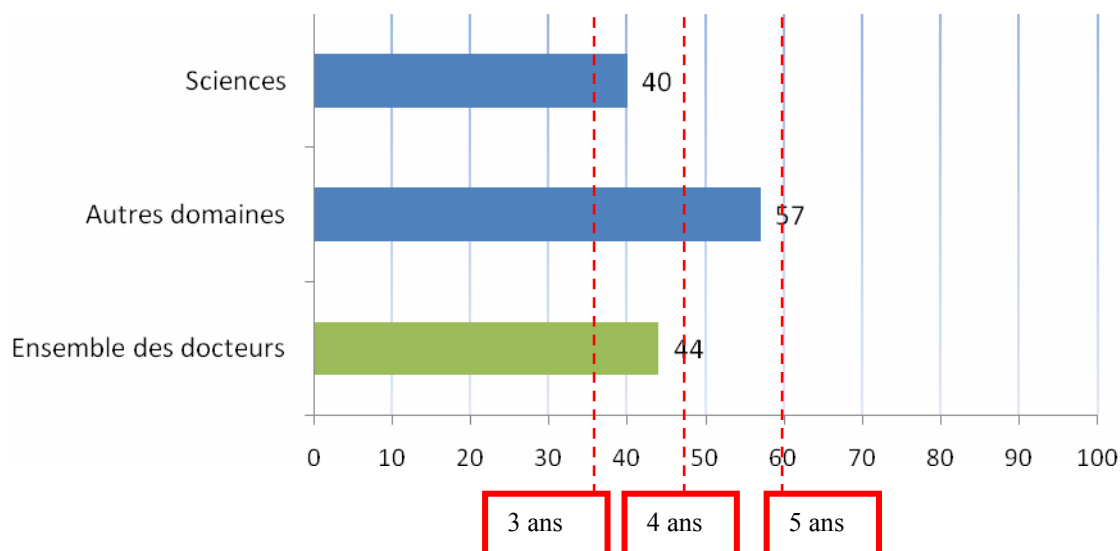
- La durée des thèses à l'uB

Globalement, la moitié des docteurs de l'uB a obtenu le doctorat en 44 mois ou moins. Ce constat général cache de fortes différences selon les domaines puisqu'il existe un écart moyen de 17 mois entre le domaine Sciences – Technologie – Santé (40 mois en durée médiane³) et les autres domaines (57 mois en durée médiane) (cf. graph.8). Précisions que seul un docteur sur quatre dans le domaine de Sciences – Technologie – Santé a obtenu sa thèse en 4 ans ou plus (soit 25 % des soutenances dans ce secteur). Concernant les autres domaines scientifiques, un quart des docteurs a réalisé sa thèse en 6 ans et demi ou plus.

³ La durée médiane correspond à la valeur où 50% des docteurs ont une durée de thèse inférieure à cette valeur et 50% ont une durée de thèse supérieure. Cette durée médiane a été préférée compte tenu de la distribution de la durée de thèse. Pour information, la durée moyenne de la thèse tous domaines confondus est de 50 mois. Elle est de 44 mois pour le secteur Sciences – Technologie – Santé et de 59 mois pour les autres secteurs.

Si on prend comme critère d’appréciation des doctorats de l’uB, le fait de réaliser sa thèse en 3 ans, les différences sectorielles sont confirmées. En effet, globalement, si 57% des docteurs ont réalisé leur thèse en 3 ans, on note que c’est le cas de 73% des docteurs en Sciences – Technologie – Santé, contre seulement 31% des docteurs des autres domaines.

Graphique 8. Durée médiane de la thèse par secteur scientifique (en mois)



- *Publier durant ses années de thèse dans une revue à comité de lecture*

Plus de neuf docteurs sur dix déclarent avoir publié au moins un article dans une revue à comité de lecture. Cette proportion est légèrement plus faible dans les domaines autres que Sciences – Technologie – Santé (83% contre 96% en Sciences – Technologie – Santé)⁴. Le nombre moyen d’articles dans des revues à comité de lecture s’élève ainsi à 1,9 articles dans une revue française et à 4,3 dans une revue étrangère pour les diplômés de Sciences – Technologie – Santé. Pour les autres disciplines, le nombre moyen d’articles s’élève à 2,5 dans une revue française et 1,9 articles dans une revue étrangère.

Les docteurs en Sciences – Technologie – Santé ont davantage publié dans des revues étrangères que les docteurs des autres domaines, et ce de façon significative : globalement seuls 10% d’entre eux n’ont pas publié dans une revue étrangère, alors que c’est le cas de 76% des docteurs des autres domaines, ces derniers ayant en revanche plus tendance à publier dans des revues françaises (seuls 26% n’ont pas publié dans une revue française contre plus de 62% des docteurs de Sciences – Technologie – Santé).

⁴ Avertissement : cette plus grande absence d’articles publiés dans des revues ne signifie pas forcément une moindre production scientifique, compte tenu des modes différents de valorisation de la recherche selon les domaines (ouvrages).

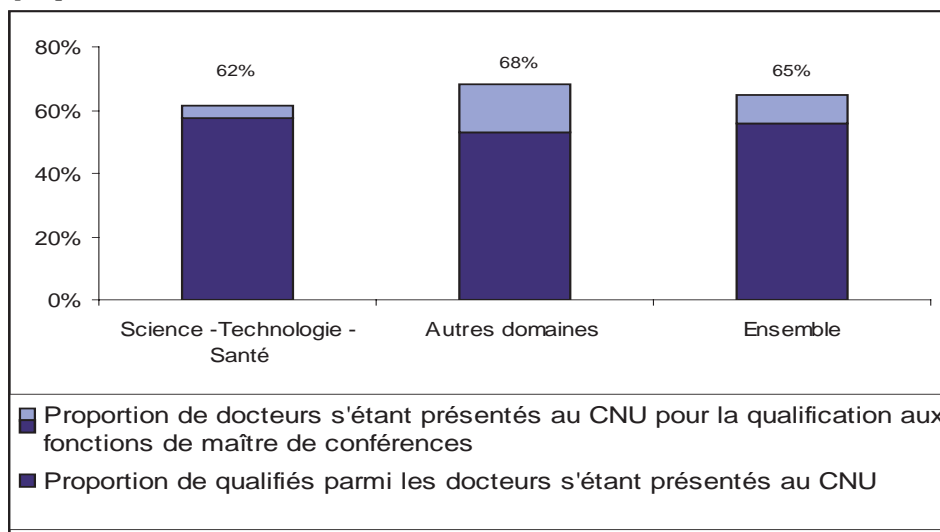
III. QUEL DEVENIR PROFESSIONNEL POUR LES DOCTEURS DE L'uB?

Le devenir des docteurs de l'uB est présenté en deux temps. Le premier s'intéresse aux situations rencontrées immédiatement après l'obtention du doctorat : qualifications aux fonctions de maître de conférence et séjours post-doctoraux. Dans un second temps, la situation professionnelle des docteurs une trentaine de mois après l'obtention de leur doctorat est exposée.

III. 1. Immédiatement après la thèse

- *La qualification aux fonctions de maître de conférences*

Graphique 9 : Présentation au Conseil National des Universités suivant le domaine de la thèse



Lecture : tous domaines confondus, 65% se sont présentés au CNU pour la qualification aux fonctions de maître de conférences. Parmi ces derniers, 86% ont été qualifiés.

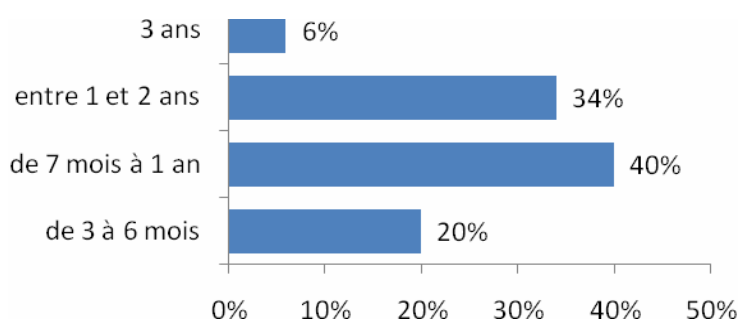
65% des docteurs de l'uB se sont présentés au Conseil National des Universités (CNU). 86% d'entre eux ont été qualifiés. Les docteurs titulaires d'une thèse en Sciences – Technologie – Santé se sont moins fréquemment présentés au CNU (62%) que ceux des autres domaines (68%). 93% des docteurs de Sciences – Technologie – Santé qui se sont présentés au Conseil National des Universités ont été qualifiés et 78% des docteurs des autres domaines.

- *Le stage post-doctoral*

31% des docteurs de l'uB ont effectué un stage post-doctoral après leur thèse. Dans la majorité des cas, les docteurs ont effectué un seul stage⁵ (91%, soit une soixantaine de docteurs). Le stage post-doctoral est plus fréquent pour les docteurs en Sciences – Technologie – Santé : 39% ont réalisé un stage post-doctoral, alors que ce n'est le cas que de 20% des autres docteurs.

⁵ Signalons le cas de 5 docteurs qui ont fait deux stages post-doctoraux à l'issue de leur doctorat.

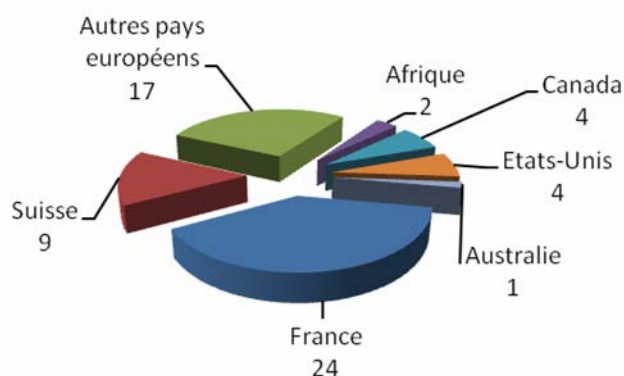
Graphique 10. Durée du stage post-doctoral



Remarque : aucun docteur a effectué un séjour dont la durée était comprise entre 2 et 3 ans.

Tous les stages post-doctoraux effectués par les docteurs de l'uB ont duré au minimum 3 mois. Seulement 20% des stages post-doctoraux ont duré moins de 6 mois (cf. graph.10). La durée médiane des stages a été de 12 mois, quelle que soit la discipline considérée. Toutefois, les docteurs de Sciences – Technologie – Santé ont été plus souvent concernés par de très longs stages : 25% des post-docs durent plus de 24 mois. Les docteurs des autres disciplines ont effectué plus fréquemment des stages de courte durée : 25% des post-docs dans ces disciplines ont duré moins de 6 mois.

Graphique 11. Lieux des stages post-doctoraux (effectifs)



Les stages post doctoraux ont été effectués majoritairement en Europe, et principalement en France (près de 4 stages sur dix). Signalons que 15% des stages post-doctoraux ont eu lieu en Suisse et 9% aux Etats-Unis (cf.graph.11). Ces stages ont été réalisés essentiellement dans les laboratoires de recherche académique (88%). Un seul docteur, titulaire d'une thèse en Sciences – Technologie – Santé, a effectué un stage post-doctoral en entreprise.

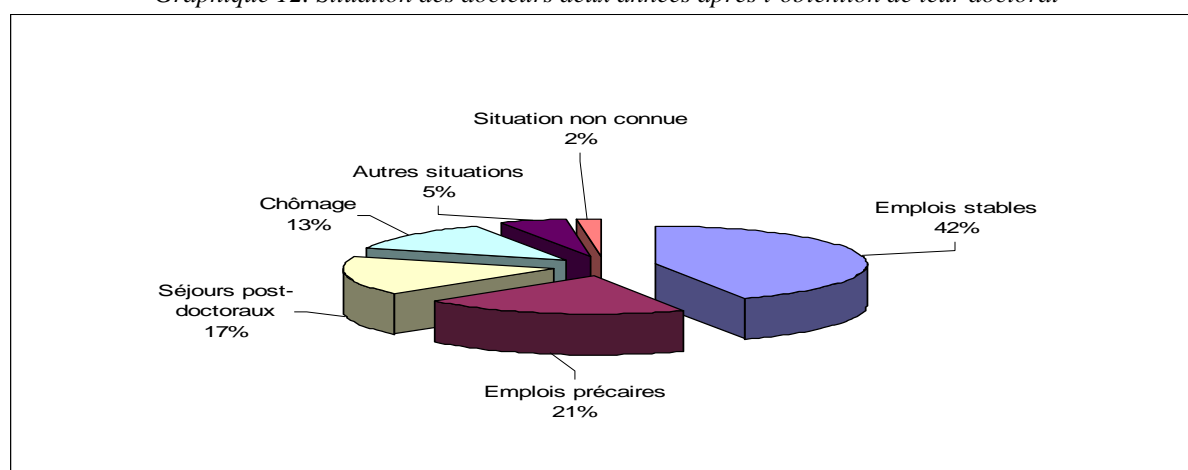
III. 2. Situation professionnelle des docteurs de l'uB trois ans après leur soutenance

Cette section présente les principaux résultats de l'enquête réalisée sur le devenir professionnel des docteurs de l'uB deux ans après l'obtention de leur doctorat. La situation des docteurs sur le marché du travail est d'abord exposée. Sont ensuite successivement présentés, les types d'emplois et les fonctions occupés, les salaires déclarés et enfin la satisfaction des docteurs sur leurs conditions d'emploi.

- Situation sur le marché de l'emploi

Au mois de mars de la deuxième année qui suit l'obtention de leur doctorat, une vingtaine de docteurs sont au chômage (13% des docteurs). 44% des docteurs ont un emploi stable (CDI ou fonctionnaire), 21% bénéficient d'un contrat de travail à durée limitée et 17% déclarent effectuer un stage post-doctoral (cf. graph.12).

Graphique 12. Situation des docteurs deux années après l'obtention de leur doctorat



Les docteurs de Sciences – Technologie – Santé sont dans une situation plus délicate sur le marché de l'emploi : ils ont moins fréquemment un emploi stable que ceux des autres domaines (36% contre 57% des docteurs des autres domaines) et sont plus au chômage (14% contre 9% pour les autres domaines) (cf. tab.3).

Tableau 3. Situation des docteurs deux années après l'obtention de leur Doctorat selon les domaines

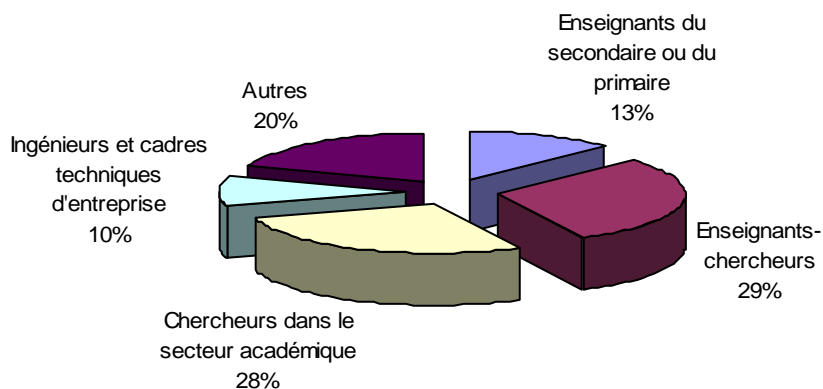
	Sciences - Technologies - Santé"	Autres domaines	Ensemble
Emplois stables (CDI, fonctionnaires)	36%	57%	42%
Emplois précaires (CDD et autres contrats)	24%	16%	21%
Séjours post-doctoraux	21%	9%	17%
Chômage	14%	9%	13%
Autres situations (reprise d'études, inactivité, etc.)	3%	7%	5%
Situation non connue	2%	1%	2%
Ensemble	100%	100%	100%

- *Les emplois occupés par les docteurs de l'uB*

Parmi les docteurs en emploi⁶, plus de huit docteurs sur dix travaillent dans le secteur public, qu'ils soient diplômés en Sciences – Technologie – Santé ou dans un autre domaine. La quasi-totalité des docteurs de l'uB a un statut de cadre ou d'enseignant dans le secteur public ou privé (86%). Seule une douzaine de docteurs a un statut d'emploi inférieur.

Deux ans après l'obtention du doctorat, trois docteurs sur dix sont devenus enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur (MCF, PRAG, ATER). 28% des diplômés ont un emploi de chercheur dans le secteur public (titulaire ou contractuel). 13% enseignent dans le secondaire ou le primaire et 10% sont des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (cf. graph.13).

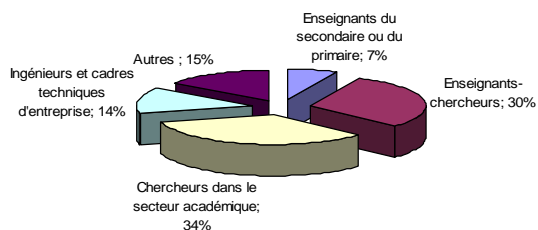
Graphique 13. Les emplois des docteurs de l'uB



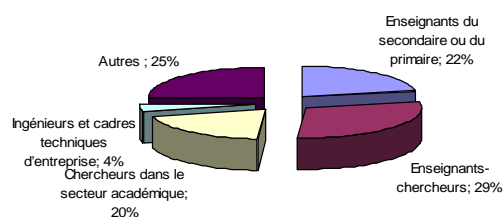
Quel que soit le domaine de la thèse, la proportion de docteurs occupant un emploi d'enseignant-chercheur est similaire. Au-delà de ce constat, on ne peut que relever le fait que la nature des emplois diffère selon les domaines. En effet, les docteurs de Sciences – Technologie – Santé ont plus fréquemment des emplois de chercheur dans le secteur public (34% contre 20% pour les autres domaines) ou d'ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (14% contre 4% pour les autres domaines). Les docteurs des autres domaines deviennent plus souvent enseignants dans le secondaire ou le primaire (22% contre 7% docteurs de Sciences – Technologie – Santé). Ils se distinguent également par leur propension à occuper plus fréquemment des emplois de nature différente (cadres de haut niveau de la Fonction publique, cadres administratifs en entreprise) (25% contre 15% des diplômés Sciences – Technologie – Santé) (cf. graph. 14 & 15)

⁶ Dans ce document, les séjours post-doctoraux sont assimilés à des emplois compte tenu de la législation en vigueur.

Graphique 14. Les types d'emplois occupés des docteurs de Sciences - Technologie – Santé



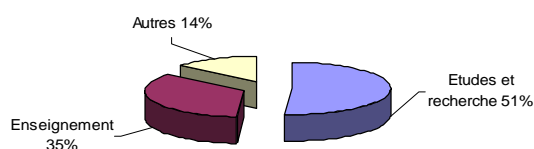
Graphique 15. Les types d'emplois des docteurs des autres domaines



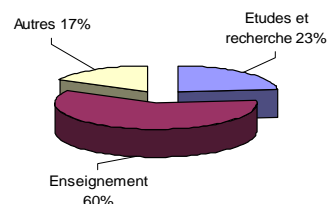
Dans le cadre de leur emploi ou séjour post-doctoral, les docteurs de l'uB exercent principalement des activités d'enseignement (44% des docteurs déclarent comme fonction principale l'enseignement) et des fonctions d'études et de recherche (41% des docteurs). Seuls 15% des diplômés de doctorat ont principalement d'autres types de fonctions. Il existe une différence majeure entre les diplômés : les docteurs de Sciences – Technologie – Santé exercent plus fréquemment des activités d'études et de recherche (51% des docteurs), alors que les diplômés des autres domaines sont plus liés à l'enseignement (60% ont principalement des activités d'enseignements) (cf. graph.16 et 17).⁷

⁷ Avertissement : il s'agit de la fonction principale déclarée par les docteurs de l'uB. Certains enseignants-chercheurs ont mis l'accent sur la recherche et d'autres sur l'enseignement. Ceci explique en partie les différences entre la répartition des emplois et des fonctions qui s'observent entre les graphiques 14 à 17.

Graphique 16. Emplois des docteurs de l'uB :
Fonction principale exercée (Sciences –
Technologie - Santé)



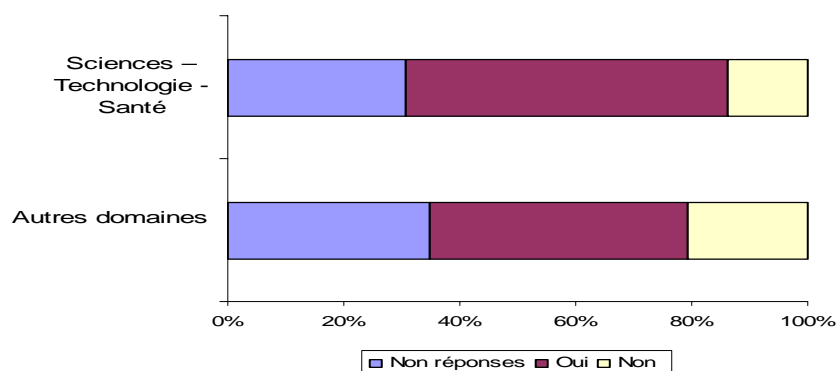
Graphique 17. Emplois des docteurs de l'uB :
Fonction principale exercée (autres domaines)



Tous domaines de thèse confondus, le salaire médian s'élève à 2000 euros (rémunération nette mensuelle pour les personnes travaillant à temps complet)⁸. Un quart des docteurs a un salaire supérieur à 2500 euros et un quart a un salaire inférieur à 1700 euros nets par mois. Il n'existe pas de différences significatives selon les domaines. Signalons qu'une quinzaine de docteurs déclarent une rémunération mensuelle nette moyenne supérieure à 3000 euros : il s'agit de docteurs travaillant dans le secteur public ou privé.

Enfin, sur l'ensemble des docteurs de l'uB en emploi ou en post-doc, la moitié déclare que le doctorat a été déterminant pour l'obtention de leur emploi. Ce sont les docteurs en Sciences – Technologie – Santé qui sont le plus affirmatifs (55% contre 44% des docteurs des autres domaines) (cf graph. 18).

Graphique 18. Le doctorat a été déterminant pour l'obtention de l'emploi

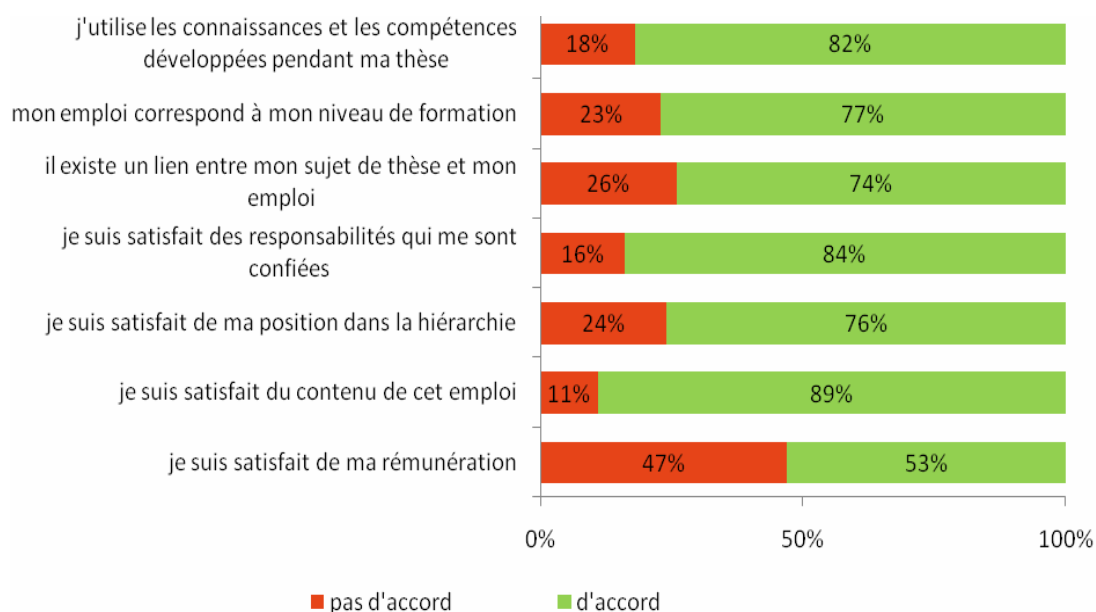


⁸ Avertissement : seulement la moitié des docteurs ont donné des informations concernant leur rémunération.

- Satisfactions vis-à-vis des conditions d'emploi

Globalement les docteurs de l'uB semblent être plutôt satisfaits de leur emploi, notamment concernant le contenu de celui-ci et les responsabilités confiées. Plus des trois quarts considèrent que leur emploi correspond à leur niveau de formation. Le seul bémol est lié aux rémunérations, puisque près d'un docteur sur deux se déclare insatisfait de la rémunération qu'il perçoit (cf. graph.19).

Graphique 19. Satisfactions des docteurs vis-à-vis de l'emploi occupé 3 ans après la soutenance de leur thèse



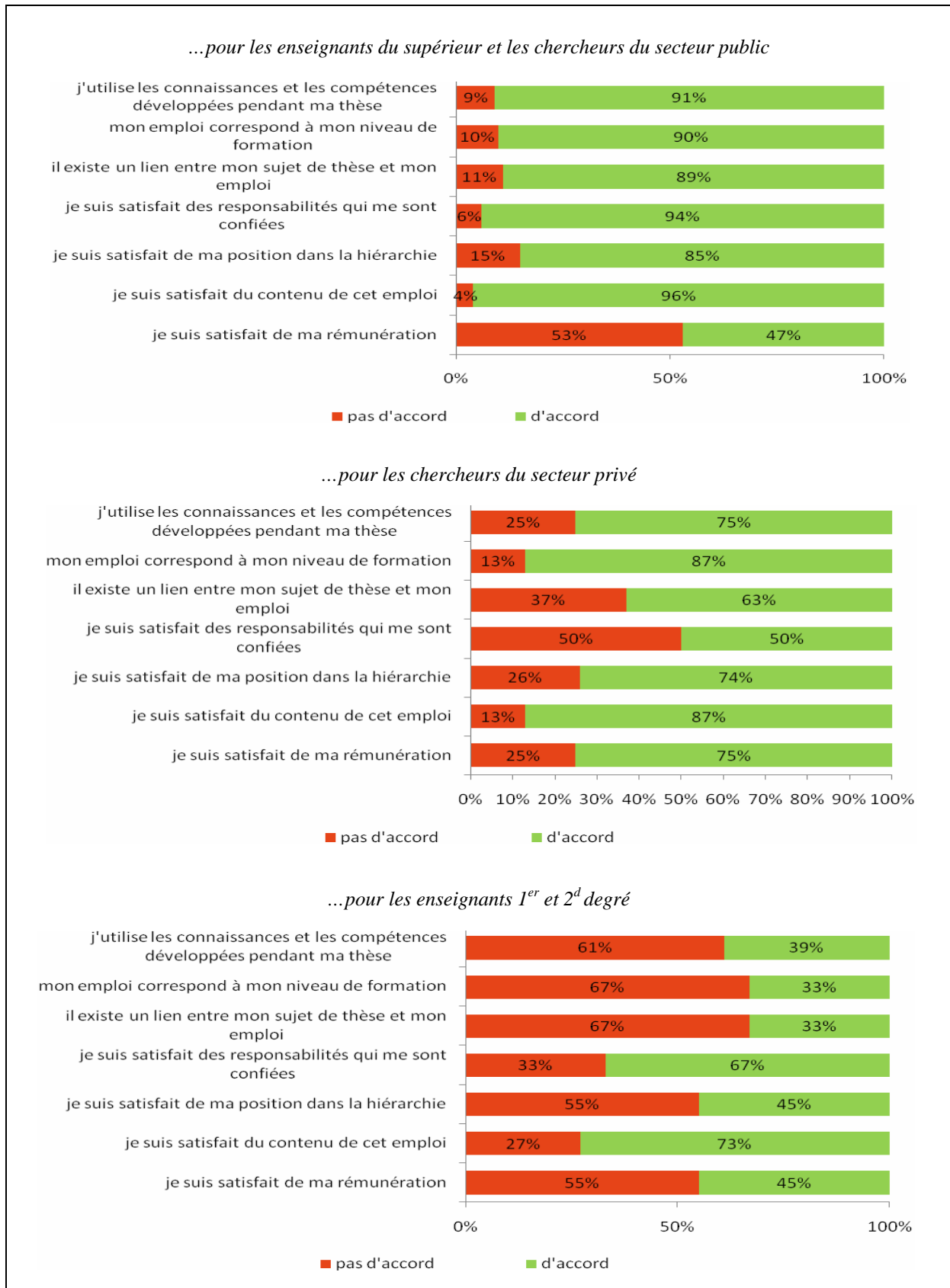
La satisfaction exprimée à l'égard de l'emploi occupé 3 ans après l'obtention du doctorat est variable selon la nature des fonctions exercées (cf. encadrés 2 et 3). Ce sont les enseignants-chercheurs comme les chercheurs du secteur public, et dans une moindre mesure les chercheurs du privé, qui sont les plus satisfaits de leurs conditions d'emploi, quelle que soit la dimension observée.

Il existe toutefois des différences entre le secteur public et privé de la recherche. Ainsi, les enseignants-chercheurs et chercheurs du public expriment leur mécontentement vis-à-vis de leur rémunération : seuls 49% sont satisfaits de leur rémunération contre 75% des chercheurs du privé. Concernant les autres dimensions, les chercheurs du privé affichent systématiquement une satisfaction moins forte que les chercheurs du secteur public et les enseignants-chercheurs (ces derniers ont des taux de satisfaction proche de 90%). Les différences en termes de satisfaction entre ces deux populations sont les plus marquées principalement au niveau des responsabilités qui leurs sont confiées (44 points d'écart), mais aussi concernant la relation existant entre le sujet de thèse et l'emploi occupé (26 points d'écart). Enfin, les chercheurs du secteur public se disent nettement plus satisfaits que les chercheurs du secteur privé concernant l'utilisation des connaissances et compétences développées durant la thèse (16 points d'écart).

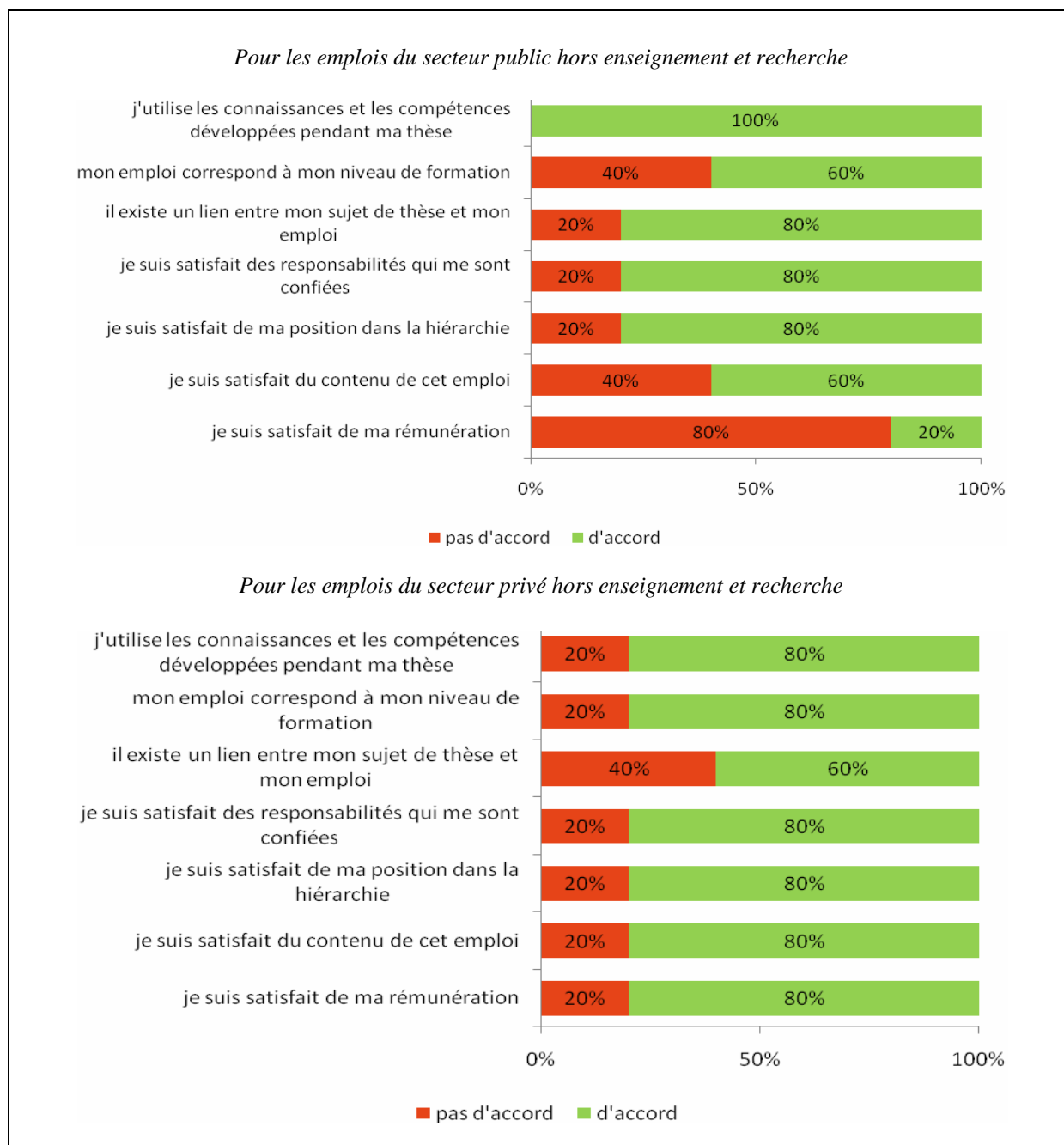
Parmi les docteurs qui n'occupent pas des fonctions de chercheur, ceux qui sont devenus enseignants dans le secondaire et le primaire expriment une relative insatisfaction quant à leurs conditions d'emploi (cf. encadré 2). En effet, plus de la moitié d'entre eux déclarent être insatisfaits de leur position dans la hiérarchie (55%) et de la rémunération qu'ils perçoivent (55%). Environ deux docteurs sur trois considèrent ne pas utiliser les connaissances et les compétences développées lors de la thèse et qu'ils n'occupent pas un emploi correspondant à leur niveau de formation. Enfin, 67% de ces docteurs déclarent qu'il n'existe pas de lien entre l'emploi qu'ils occupent et le sujet de leur thèse (contre 26% en moyenne).

Pour les docteurs occupant des emplois en dehors de la recherche et de l'enseignement, des différences existent entre les salariés du public et du privé. Les premiers déclarent moins fréquemment occuper des emplois en correspondance avec leur niveau de formation et sont nettement moins satisfaits de leur rémunération (20 points d'écart dans les deux cas). Les seconds déclarent une plus faible correspondance de leur emploi avec leur sujet de thèse et jugent utiliser moins les connaissances et compétences développées pendant le doctorat (20 points d'écart dans les deux cas). En outre, ces docteurs occupant des fonctions en dehors de la recherche et de l'enseignement se singularisent des autres catégories de docteurs. En effet, ce sont ces docteurs du privé qui sont les plus satisfaits de leurs conditions de rémunération (80% contre 53% en moyenne). Tous les docteurs travaillant dans le secteur public en dehors de la recherche et de l'enseignement sont en accord avec l'affirmation selon laquelle ils utilisent les connaissances et compétences développées durant leur thèse.

Encadré 2. Satisfactions des docteurs vis-à-vis de l'emploi occupé 3 ans après la soutenance de leur thèse en fonction du type d'emploi occupé (recherche et enseignement)



Encadré 3. Satisfactions des docteurs vis-à-vis de l'emploi occupé 3 ans après la soutenance de leur thèse en fonction du type d'emploi occupé (emploi hors recherche et enseignement)

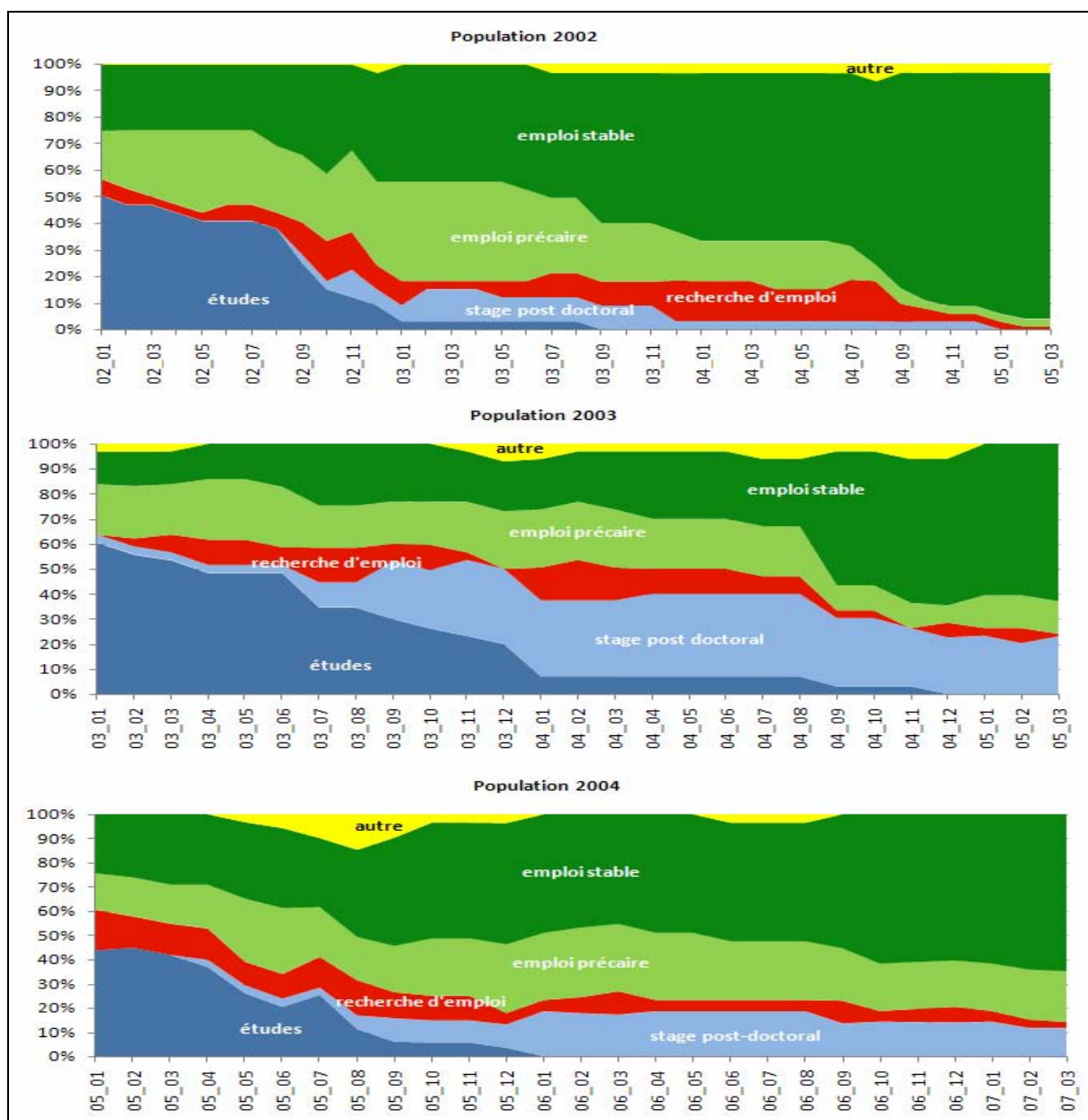


III. 3. Parcours durant les premières années après l'obtention du Doctorat

Grâce aux différentes enquêtes réalisées, il est possible de retracer le parcours des docteurs de l'uB durant l'année de la soutenance de leur thèse et durant les 3 années qui suivent l'obtention de leur doctorat. La représentation graphique des situations des docteurs sur le marché du travail fait ressortir plusieurs aspects du parcours d'insertion des diplômés de doctorat (cf. figure 1).

L'accès des docteurs à un emploi stable se fait progressivement : la proportion de docteurs accédant à un emploi stable s'accroît au fil des mois. Même si les parcours des docteurs restent peu marqués par des situations de chômage, la qualité de l'insertion professionnelle des docteurs de l'uB s'est dégradée depuis 2002. En effet, l'accès à un emploi stable est plus tardif et cet emploi stable concerne proportionnellement moins de diplômés. Cette dégradation se traduit par une augmentation des stages post-doctoraux et des emplois précaires. C'est bien cette croissance des situations de post-docs et d'emplois précaires (de type CDD) qui permet aux docteurs de ne pas connaître le chômage.

Figure 1. Parcours après le doctorat des docteurs de l'uB diplômés entre 2002 et 2004 (années civiles)⁹



Note : Le parcours des docteurs à l'issue du doctorat a été apprécié mois par mois. Sur l'axe des abscisses, les deux premiers chiffres correspondent à l'année d'observation de la situation sur le marché du travail et les deux derniers chiffres au mois de cette même année. Ainsi, 02_01 est en fait le mois de janvier de l'année 2002 ».

⁹ Avertissement : seuls les docteurs pour lesquels l'ensemble du parcours a pu être retracé ont été pris en compte.

IV. QUELLE EVALUATION DE LA FORMATION DOCTORALE PAR LES DOCTEURS APRES LA SOUTENANCE DE LEUR THESE ?

Près d'une trentaine de mois après la soutenance de leur thèse, les docteurs ont donné leurs points de vue sur la formation doctorale. Les opinions des docteurs sur leurs conditions d'accueil à l'uB sont présentées dans une première section. La seconde section regroupe différents aspects liés au fait d'entreprendre des études doctorales.

IV.1. Regards sur la formation doctorale trois ans après la soutenance de la thèse

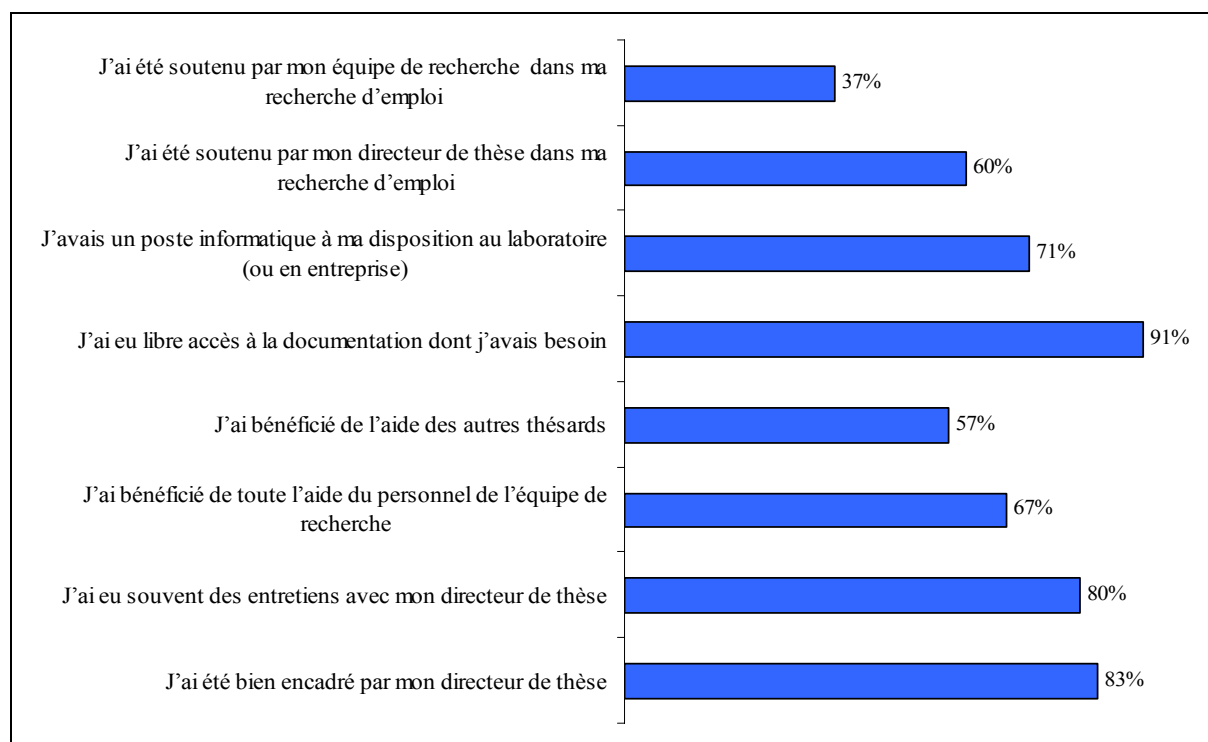
L'enquête réalisée permet de faire le point sur les conditions objectives de préparation du doctorat (financement de thèse, etc.) et de connaître également les avis des docteurs sur leurs années de thèse et notamment les soutiens dont ils ont bénéficié dans l'établissement.

A cet égard, on ne peut que souligner l'unanimité des docteurs sur l'accès à la documentation utile pour leurs travaux de recherche (cf. graph.20). Plus de 83% des docteurs se déclarent satisfaits de l'encadrement de leur directeur de thèse. Ils sont 80 % à estimer avoir eu souvent des entretiens avec ce dernier. L'opinion des docteurs quant à l'aide des autres thésards et des équipes de recherche est en revanche plus mitigée : 57% considèrent avoir bénéficié de l'aide des autres thésards et 67% de l'aide de leur équipe de recherche pendant leurs études doctorales. Ces résultats posent la question de l'insertion d'une partie des docteurs au sein des équipes de recherche de l'uB, dans la mesure où par ailleurs seuls 71% des docteurs ont eu à disposition un ordinateur dans les équipes durant leur période de thèse (81% en Sciences-Technologies - Santé et 55% dans les autres secteurs). Des différences notables existent selon les secteurs puisque seuls 41% des docteurs des secteurs ne relevant pas de Sciences-Technologies Santé considèrent avoir été aidés par leur équipe de recherche et 32% avoir été aidés par les autres thésards (contre respectivement 76% et 70% des docteurs Sciences-Technologies - Santé).

Ce regard sur la formation doctorale est également différent selon la situation professionnelle occupée après la soutenance de la thèse. Ainsi, les docteurs en post-doc se singularisent par leur satisfaction quant à l'aide apportée par l'équipe de recherche et les autres thésards durant leur formation doctorale (89% et 73% contre respectivement 83% et 67% en moyenne). Les docteurs à la recherche d'un emploi et en emploi précaire figurent parmi ceux qui ont l'opinion la moins positive sur l'encadrement de leur thèse. Précisons la singularité des étudiants en emploi précaire qui figurent parmi les moins satisfaits de leur encadrement de thèse (76% sont satisfaits contre 83% en moyenne) tout en reconnaissant avoir eu de nombreux entretiens avec leur directeur de thèse. Ce n'est sans doute pas le nombre d'entretiens avec son directeur qui est un gage de la qualité de l'encadrement de la thèse.

Enfin, la satisfaction des étudiants quant au soutien du directeur de thèse pour la recherche d'un emploi est moins forte : seuls 60% des docteurs considèrent qu'ils ont été soutenus par leur directeur de recherche doctorale. Cette satisfaction est encore plus faible en ce qui concerne les équipes de recherche : seulement 37% des docteurs reconnaissent avoir bénéficié du soutien de l'équipe d'accueil lors de leur recherche d'emploi. On ne note pas de différences significatives selon les secteurs. Par contre, selon leur situation professionnelle après l'obtention du doctorat, les docteurs n'ont pas le même point de vue : les docteurs en post-doc apparaissent comme les plus satisfaits du soutien de leur équipe de recherche pour leur recherche d'emploi (respectivement 62% contre 37% en moyenne).

Graphique 20. Points de vue des docteurs de l'uB sur leurs conditions de thèse



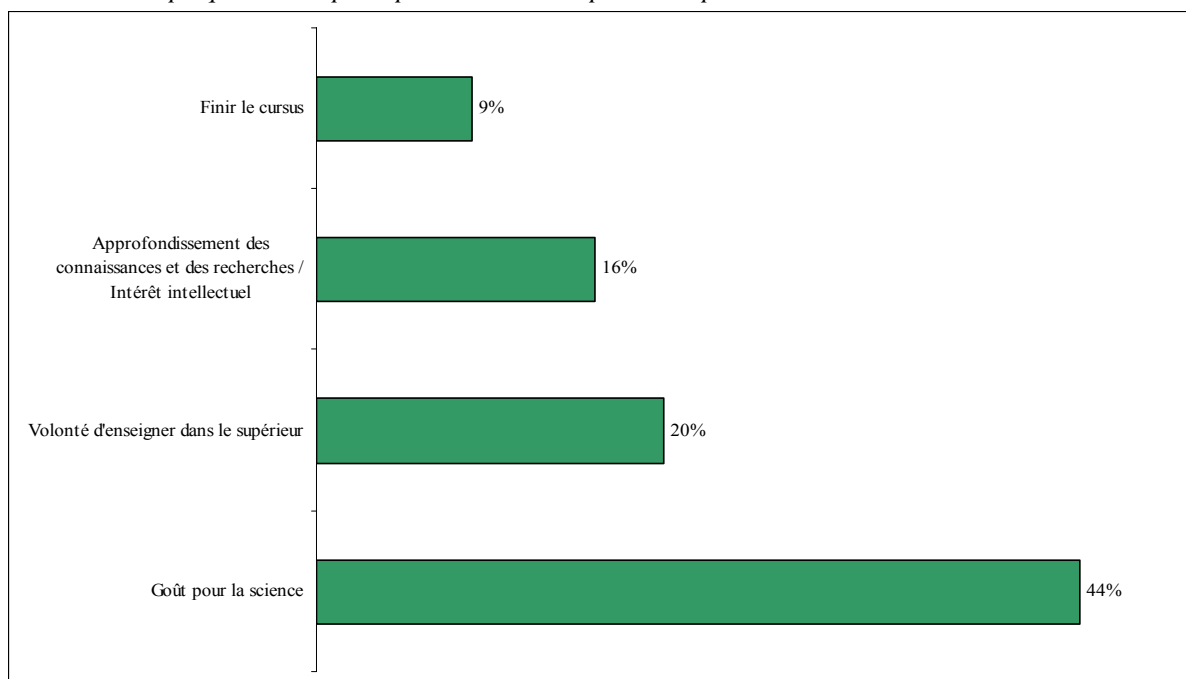
IV.2. Entreprendre des études doctorales : quels points de vue trois ans après la soutenance de la thèse ?

Plus de deux ans après l'obtention de leur titre de docteur de l'uB, l'enquête a recueilli les motivations des docteurs lors de leur inscription en doctorat et leurs points de vue sur le fait de concilier la préparation d'un doctorat avec une vie personnelle. Les docteurs ont également dit s'ils s'engageraient ou non dans ces années de formation et de recherche doctorale avec le recul de leur expérience. Ces trois aspects sont successivement présentés dans cette section.

- Quelles motivations à l'entrée en thèse ?

Interrogés sur les raisons qui les ont poussés à entreprendre des études doctorales, les docteurs donnent de nombreuses explications (plus de 17 motifs très différents sont avancés par les docteurs). Le premier motif donné est celui du goût pour la science ou la discipline (44% des docteurs), vient ensuite la volonté d'enseigner dans le supérieur (20% des docteurs), puis l'envie d'approfondir ses connaissances (16% des docteurs), et enfin le fait de vouloir terminer son cursus (9% des docteurs) (cf. graph. 21).

Graphique 21. Les principales motivations pour entreprendre une thèse



- Concilier la préparation du doctorat avec sa vie personnelle

Pour un tiers des docteurs (74 dont 39 hommes et 35 femmes), la préparation du doctorat a retardé leurs projets personnels et familiaux. Les hommes comme les femmes explicitent de manière identique ce constat :

- pour 44 personnes, les raisons apparaissent étroitement liées à des considérations liées à la vie familiale : se marier et fonder une famille ;
- pour 12 personnes, ce sont des motifs liés à l'entrée dans la vie professionnelle : retard pour entrer dans la vie active, perte d'années d'ancienneté, etc.

- Et si c'était à refaire ?

Une trentaine de mois après l'obtention de leur doctorat, 23% des docteurs de l'uB affirment qu'ils n'entreprendraient pas une thèse si c'était à refaire (43 docteurs dont 21 hommes et 22 femmes). 10 docteurs ne savent pas ce qu'ils feraient au regard de leur expérience. Il n'existe pas de différences selon les secteurs de réalisation de la thèse. Seuls 74% s'engageraient dans ces années de formation et de recherche doctorale avec le recul de leur expérience.

Le fait de ne pas refaire une thèse peut apparaître en partie lié à la situation professionnelle des docteurs. En effet, la proportion de jeunes docteurs n'envisageant pas de refaire une thèse au regard de leur expérience est plus forte parmi les docteurs au chômage : un tiers d'entre eux ne s'engagerait pas dans des études doctorales avec le recul de l'expérience.

IV.3. Un point de vue sur les actions de la mission doctorale

A la demande de la Mission des Etudes Doctorales, dans la dernière enquête réalisée auprès des docteurs de l'uB (les diplômés durant l'année 2004-05), ont été incorporées différentes questions concernant les actions menées par la Mission des Etudes Doctorales (cf. encadré 4). Ces questions permettent de connaître le point de vue des anciens doctorants de l'uB trois ans après la soutenance de leur thèse.

Précisons que compte tenu du nombre de docteurs ayant répondu (cf. encadré 4), les résultats présentés ne constituent qu'une vision partielle de la réalité : ils ne reflètent que le ressenti de certains doctorants au moment où ils étaient étudiants à l'Université de Bourgogne. Ces résultats ne concernent donc en rien les actions menées par la Mission des Etudes Doctorales depuis cette période.

Encadré 4. Présentation des informations concernant les actions de la Mission Doctorale de l'uB

Dans enquête réalisée en 2007 auprès des docteurs de l'uB, une nouveauté a été introduite dans le questionnaire : différentes questions concernent les actions menées par la Mission des Etudes Doctorales : 49 docteurs ont répondu à ces questions (soit 53% des enquêtés en 2007). Rappelons que seule une partie des docteurs diplômés entre septembre 2004 et septembre 2005 ont été interrogés en 2007, dans la mesure où certains faisaient déjà partie de la population enquêtée en 2006). Les données présentées n'ont pas fait l'objet d'un redressement statistique.

- Question 1 : Durant votre thèse, avez-vous eu connaissance des actions de la Mission des Etudes Doctorales ? Oui Non

- Question 2 : Quel regard portez-vous sur les informations transmises par le Mission des Etudes Doctorales ? Ces informations ont été utiles Ces informations ont été inutiles
 Vous connaissiez déjà ces informations

- Question 3 : Avez-vous suivi des formations organisées par la Mission des Etudes Doctorales ?
Oui Non

*Si oui, quel est votre avis sur ces formations, vous en avez été :

Très satisfait Satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

*Si oui, quelle(s) partie(s) des acquis de ces formations mettez-vous en oeuvre dans le cadre de votre activité professionnelle ?

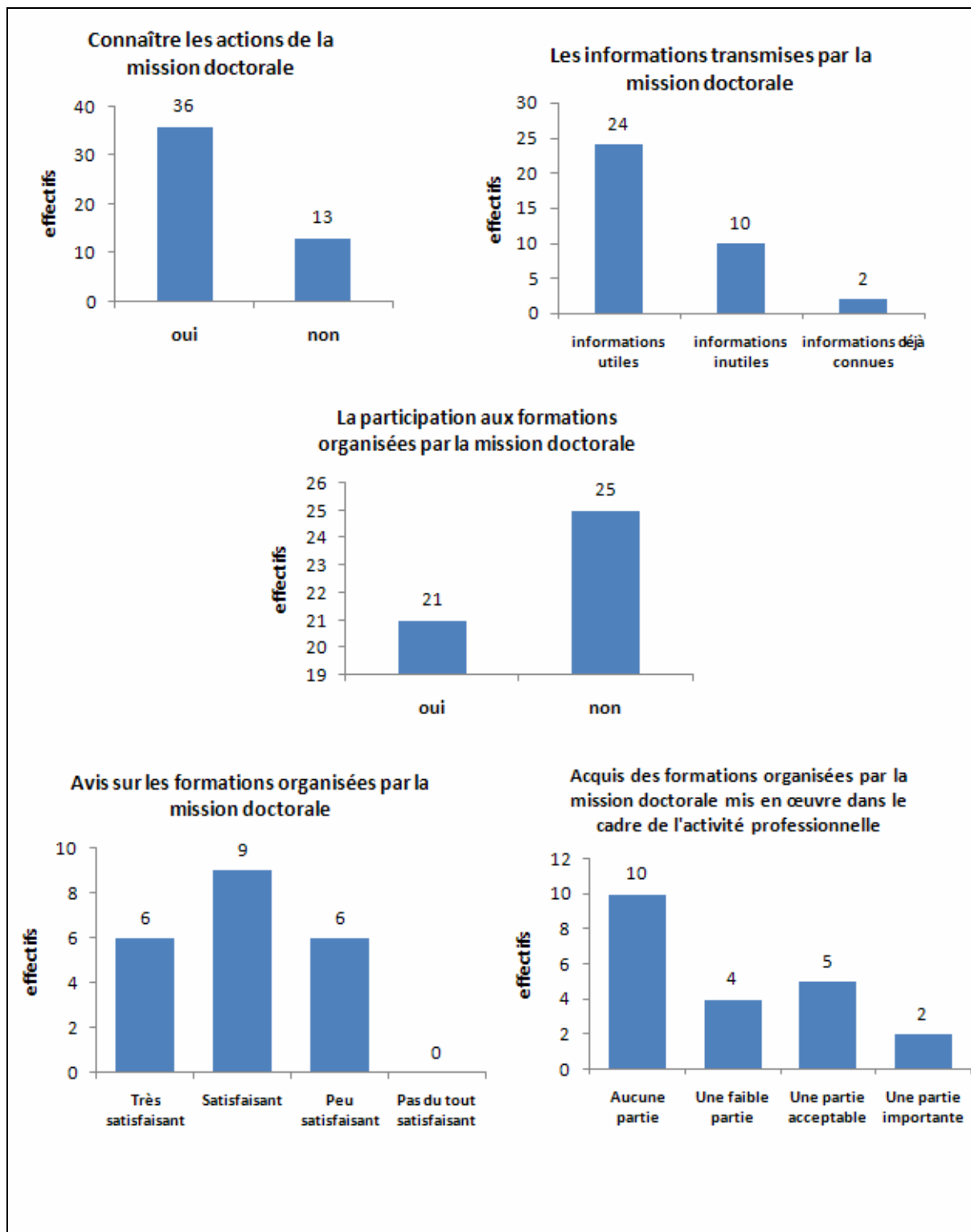
Aucune partie Une faible partie Une partie acceptable Une partie importante

- Question 4 : À la lumière de votre parcours professionnel, quelles sont les formations que vous jugez indispensables pour les jeunes thésards ?

Près des trois quarts des docteurs déclarent connaître les actions de la Mission des études doctorale de l'uB (36 sur 49 répondants). Seuls un tiers d'entre eux juge que les informations données par la mission doctorale aux doctorants sont inutiles ou déjà connues.

Parmi les docteurs, moins de la moitié a participé à une formation organisée par la mission doctorale (21 sur 49). Dans 80% des cas, ils portent une appréciation positive sur ces formations. Toutefois, près de la moitié (10 sur 21 ayant suivi une formation) émettent des doutes quant à l'utilité professionnelle de ces formations : ils considèrent ne pas mettre en oeuvre les acquis de ces formations.

Encadré 5. Regards des docteurs sur les actions de la mission doctorale de l'uB



Sources : CIPE/ODE, enquête « docteurs » 2007.

Dans l'enquête menée en 2007, les docteurs de l'uB ont également été interrogés sur les formations nécessaires pour leurs jeunes collègues doctorants actuellement en formation dans notre établissement. Si une partie des anciens n'a pas d'idée (10 sur 49), la grande majorité émettent de nombreuses propositions : voir le tableau n°4.

Tableau 4. Les formations possibles pour les jeunes thésards : propositions des docteurs de l'uB à la lumière de leur expérience d'après thèse

Catégories de formations proposées	Effectifs
1 : Anglais	19
2 : Connaissance du monde de l'entreprise	8
3 : Démarches et techniques relatives à l'insertion professionnelle	8
4 : Informatique	4
5 : Gestion	4
6 : Communication	4
7 : Initiation à l'enseignement et la pédagogie	3
8 : Rédaction de la thèse/Méthodologie de la recherche	3
9 : Connaissance sur la propriété intellectuelle	3
10 : Connaissance des autres filières que celles proposées par l'Université	2
11 : Suivi/Gestion de projets	1
12 : Epistémologie	1
13 : Marketing	1
14 : Information sur l'importance de la spécialisation	1
15 : Formation prenant en compte le profil du thésard (âge, expérience professionnelle...)	1
16 : Formation concours de la fonction publique de catégorie A	1
17 : Droit public	1
18 : Stage dans d'autres laboratoires	1
19 : Notions liées aux échanges culturels internationaux	1
20 : Formation concernant les plans d'expériences	1

Pour en savoir plus sur les débuts professionnels des docteurs :

Béret P., Giret J.F., Recotillet I. 2004. « L'évolution des débouchés professionnels des docteurs : les enseignements de trois enquêtes du Céreq », *Education et Formations*, n°67.

Chupin J., 2007. « Insertion : les habits neufs des jeunes chercheurs », *Le Monde de l'éducation*, n° 357, Avril 2007.

Giret J.F., 2005. « De la thèse à l'emploi : les débuts professionnels des jeunes titulaires d'un doctorat », *Bref*, n°220, Juin 2005.

Giret J.F. (coord.), Béret P., Mogueu P., Murdoch J., Paul J.J., Perret C., Recotillet I., 2003. « La mobilité professionnelle des jeunes docteurs ». *Relief*, n° 2, série rapports du CEREQ, Marseille, CEREQ, 2003, 85 p.

Montjourides P., Calmand J., 2006. « Enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes docteurs. Bilan trois ans après l'obtention de la thèse », Dijon Irédu, 2006, 4 p. http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_120/publications/2007/07010.pdf

Reigner E., 2001, « Les docteurs en science et la création d'entreprise », *Education et Formations*, n°59, Avril-Juin 2001.

Pour en savoir plus sur les docteurs et doctorants de l'uB :

Perret C. et Louvet S., 2001. "Le devenir professionnel des docteurs de l'université de Bourgogne", rapport préparé pour l'université de Bourgogne, Dijon Irédu, septembre 2001, 50 p.

Cellule statistique de l'uB, 2006, « Parcours des doctorants de 2000-2001 » <http://www.u-bourgogne.fr/ODE/publi.php?n1=2&n2=3&n3=138>.

LISTE DES ENCADRES, TABLEAUX, GRAPHIQUES ET FIGURES

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Enquêtes sur les conditions de thèse et le devenir professionnel des docteurs de l'uB.....	3
Encadré 2. Satisfactions des docteurs vis-à-vis de l'emploi occupé 3 ans après la soutenance de leur thèse en fonction du type d'emploi occupé (recherche et enseignement).....	20
Encadré 3. Satisfactions des docteurs vis-à-vis de l'emploi occupé 3 ans après la soutenance de leur thèse en fonction du type d'emploi occupé (emploi hors recherche et enseignement).....	21
Encadré 4.....	26
Présentation des informations concernant les actions de la Mission Doctorale de l'uB.....	26
Encadré 5. Regards des docteurs sur les actions de la mission doctorale de l'uB.....	27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les thèses soutenues à l'uB entre janvier 2002 et octobre 2005.....	4
Tableau 2. Le principal financement des thèses soutenues par les docteurs de l'uB selon les domaines.....	7
Tableau 3. Situation des docteurs deux années après l'obtention de leur Doctorat selon les domaines.....	14
Tableau 4.....	28
Les formations possibles pour les jeunes thésards :	28
propositions des docteurs de l'uB à la lumière de leur expérience d'après thèse	28

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Origine géographique des étudiants étrangers ayant soutenu leur thèse à l'uB ...	4
Graphique 2. Situation professionnelle au moment de l'inscription en thèse :	6
Graphique 3. Le financement principal de la thèse :	7
Graphique 4. Destination du séjour à l'étranger (durant la préparation du doctorat) pour les docteurs en Sciences Technologie Santé (effectifs).....	8
Graphique 5. Destination du séjour à l'étranger (durant la préparation du doctorat) pour les docteurs des autres domaines (effectifs)	8
Graphique 6. Lieu principal des recherches durant la thèse :	9
Graphique 7. Les docteurs et l'enseignement durant la formation doctorale.....	10
Graphique 8. Durée médiane de la thèse par secteur scientifique (en mois)	11
Graphique 9 : Présentation au Conseil National des Universités suivant le domaine de la thèse	12
Graphique 10. Durée du stage post-doctoral.....	13
Graphique 11. Lieux des stages post-doctoraux (effectifs).....	13
Graphique 12. Situation des docteurs deux années après l'obtention de leur Doctorat.....	14
Graphique 13. Les emplois des docteurs de l'uB.....	15
Graphique 14. Les types d'emplois occupés des docteurs de Sciences - Technologie – Santé.....	16
Graphique 15. Les types d'emplois des docteurs des autres domaines.....	16

Graphique 16. Emplois des docteurs de l'uB : Fonction principale exercée (Sciences – Technologie - Santé)	17
Graphique 17. Emplois des docteurs de l'uB : Fonction principale exercée (autres domaines)	17
Graphique 18. Le doctorat a été déterminant pour l'obtention de l'emploi.....	17
Graphique 19. Satisfactions des docteurs vis-à-vis de l' emploi occupé 3 ans après la soutenance de leur thèse.....	18
Graphique 20. Points de vue des docteurs de l'uB sur leurs conditions de thèse	24
Graphique 21. Les principales motivations pour entreprendre une thèse	25

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Parcours après le doctorat des docteurs de l'uB diplômés entre 2002 et 2004 (années civiles).....	22
---	----